



Lettre recommandée obligatoire pour une convocation devant le JAF?

Par **Entre 2**, le **13/01/2021** à **23:40**

Bonjour,

Mon beau-frère, suite au harcèlement de son épouse, est hospitalisé en psychiatrie pour une durée.... Il vient, par l'intermédiaire d'un infirmier, de recevoir une lettre de convocation devant le juge des affaires familiales pour le retrait de la garde de son fils. Est-ce la procédure sachant qu'il n'a pas de droit de sortie ?

Merci pour votre éclairage.

Par **Marck.ESP**, le **14/01/2021** à **12:09**

Bonjour

Il peut être demandé un report pour raison médicale, avec attestation de l'établissement, ou demandé à un avocat représenter la personne.

Par **P.M.**, le **14/01/2021** à **13:03**

Bonjour,

C'est la personne convoquée qui peut demander un report pour raison médicale mais qui n'est pas obligatoire ou de se faire représenter par un avocat...